

Éditorial

Leçon 1 – Qu'est-ce que la théologie pratique ?

Préambule

La théologie pratique (TP) est une théologie en situation, résolument contemporaine. C'est une analyse théologique des croyances et des pratiques de nos contemporains : qu'est-ce que la foi pour eux ? Comment s'exprime-t-elle ? Qu'est-ce qu'elle implique en termes de normes des pratiques ?

En sept leçons, le cours montre comment les théologien-nes s'exercent à mettre en relation des « mondes » qui ne sont pas immédiatement accessibles les uns aux autres : l'Église, la Bible, la tradition théologique, et les réalités de la vie quotidienne, dans des contextes spécifiés. Dans un moment descriptif, il s'agit d'abord de comprendre comment est interprétée la révélation biblique, et comment elle est adressée à un auditoire. Dans un moment normatif, il s'agit ensuite d'en produire une analyse théologique.

Thème de la leçon 1

Qu'est-ce que la théologie pratique (TP) ? Elle peut être pensée comme un éventail qui réunit différents champs d'études, en théologie protestante comme en théologie catholique. Le point commun est l'étude de terrains contemporains relatifs aux pratiques croyantes (par exemple : il y a les études missiologiques, les études catéchétiques, liturgiques, homilétiques, donc les études de la prédication, etc). La TP n'est pas la « pratique » de la « théorie » théologique, mais une analyse théologique de la religion, telle qu'elle est pratiquée».

Ce premier cours montrera comment la TP a évolué dans ses lieux d'intérêt, ses sujets d'étude et sa relation avec d'autres sciences. Ceci mènera à la question de sa pertinence, d'un côté pour la théologie comme science, d'autre part pour les Eglises et la vie des croyants. La TP a pour mission d'établir des liens vivants et interactifs entre la révélation biblique, l'expérience personnelle de foi, la tradition ecclésiale et sa théologie, afin qu'ils soient parlants pour les contemporains au cœur de leur quotidien.

Objectifs d'apprentissage

À l'issue de la première leçon, les étudiant-es auront compris les grandes étapes de l'évolution de la TP, auront cartographié ses champs d'études actuels, et aura pris la mesure de la diversité des domaines qui la composent. Les étudiant-es pourront évaluer le caractère « scientifique » de cette partie de la théologie, et par ailleurs sa pertinence pour la vie en Église et ses mutations actuelles.

A l'occasion de cette première leçon du cours d'introduction à la TP, l'objectif est aussi de permettre aux étudiant-es de s'appropriier trois ouvrages importants, qu'il s'agirait d'aller consulter en bibliothèque :

- Bernard KAEMPF (dir.), *Introduction à la théologie pratique*, Presses universitaires de Strasbourg, 1997.
- Gilles ROUTHIER, Marcel VIAU (dir.), *Précis de théologie pratique*, Montréal, Bruxelles, Novalis, Lumen vitae, 2004.

Le cours renvoi aussi à un numéro de la revue d'*Etudes théologiques et religieuses*, n°93, vol. 4, paru en 2018 : « La théologie pratique. Un guide méthodologique ».

Matériel composant le cours

Vous trouverez dans le répertoire de la leçon 1 :

- Le cours rédigé par Élisabeth Parmentier,

- Deux documents numérisés. Il s'agit de tables des matières, représentatives de la diversité des champs de recherche compris dans la discipline qu'est la TP.
- Un document qui rassemble différentes définitions de la TP, issues du livre dirigé par B. Kaempf, *Introduction à la théologie pratique*, publié aux Presses universitaires de Strasbourg en 1997
- Un lien d'accès en ligne à l'ensemble du numéro d'*Etudes théologiques et religieuses* (ETR), intitulé « La théologie pratique. Un guide méthodologique », que vous pouvez consulter librement via le VPN.

Évaluation

Pour valider la leçon, répondez aux questions suivantes :

Sur la base des deux tables des matières :

1. Dans ces deux tables des matières, quels sont les mots dont vous ne connaissez pas la définition précise, en première lecture ? Listez-les.
2. Comment procédez-vous, étape par étape, pour vous informer du sens des mots que vous venez de lister ? Écrivez les définitions auxquelles vous êtes parvenus, en détaillant par écrit le processus que vous avez suivi pour y parvenir.
3. Par un regard plus transversal sur ces deux tables des matières, comparées l'une à l'autre, quelle est la logique de structuration des ouvrages que vous identifiez ?

Sur la base des définitions de la théologie pratique extraites par Kaempf, de la traversée du sommaire du numéro d'ETR, et de la lecture de l'un ou l'autre article de votre choix :

4. Qu'est-ce qui vous paraît constitutif de la démarche scientifique en théologie pratique, et pourquoi ? Dites sur quel article vous vous êtes éventuellement appuyé.
5. Qu'est-ce qui vous paraît « théologique » dans la théologie pratique, et en quoi ?
6. Quel est le point qui vous apparaît commun à tous les champs de recherche de la théologie pratique ? En ce sens, dites, en une ou deux phrases claires, ce qui constitue la théologie pratique contemporaine comme telle.

Votre travail doit être rédigé sur la base du modèle déposé sur Moodle, dans la rubrique « Ressources » : « Document à utiliser pour mettre en page et rédiger les travaux ». Téléchargez-le, et répondez aux demandes de l'exercice dans le corps du document. **Votre fichier ne doit pas dépasser trois pages.** Avant de déposer votre fichier dans le répertoire « Remise du travail d'évaluation de la leçon 1 » sur Moodle, renommez-le sur le modèle suivant : NOM_L1_TP1. Vous avez **jusqu'au dimanche 9 mars à minuit** dernier délai.

Petite note à propos du temps de travail. Vous savez peut-être que le sigle ECTS signifie : « système européen de transfert et d'accumulation des crédits ». Une année d'études à temps plein équivaut généralement à 60 crédits ECTS. Les crédits mesurent l'ensemble du travail fourni par l'étudiant-e (suivi du cours, exercices, recherches bibliographiques, etc.) pour satisfaire aux exigences de validation de l'enseignement. Ce système permet la mobilité des étudiant-es, d'une Université à l'autre, en faisant reconnaître leurs acquis. Selon ces normes, 1 crédit correspond généralement à 25, 30 heures de travail. Faisons le calcul. Le cours d'introduction à la TP permet l'acquisition de 6 ECTS en 16 semaines de cours. C'est donc 150 à 180h de travail, soit 9 à 11h de travail par semaine. *Vous n'aurez sans doute pas besoin de tant de temps pour valider ce cours*, mais il convient de s'organiser en amont : pour chaque leçon, postée toutes les deux à trois semaines, il faut prévoir *au moins* deux à trois heures pour la lecture attentive et active du cours (je vous demanderai, en séance, ce qu'est une « lecture active »), et au moins deux à trois heures pour la réalisation des exercices. En somme : il est préférable de ne pas commencer la lecture du cours quelques heures avant la *deadline*... n'est-ce pas ? ☺ Et ceci vaut, évidemment, pour la première leçon, comme pour la dernière...

Trêve de frissons d'effroi. Le meilleur indicateur de la qualité du travail que vous produisez... c'est le plaisir que vous y trouvez.

A bientôt,

Chloé